



Le Marais qui cache l'étang !

Projet de l'Atlas de l'eau : l'asbl Marais Wiels Moeras demande à Bruxelles Environnement de revoir/d'améliorer sa copie et de désigner "étang régional" l'entièreté du Marais Wiels ... qui en réalité est un étang !

Étude hydrographique trop limitée dans les moyens, le temps et la surface.

Pour reconnaître le Marais Wiels en tant qu'étang et en réduire la surface à 6460 m² dans son projet d'Atlas de l'eau, « Bruxelles Environnement se base uniquement, à notre connaissance, sur une étude hydrographique réalisée à l'été 2021, c'est bien trop court ! C'est une étude bien trop limitée dans les moyens et dans le temps » selon l'association. « Si elle a été, entre autres, précieuse pour démontrer le lien entre le plan d'eau et les nappes phréatiques inférieures, **l'étude considère erronément la partie nord du Marais Wiels comme une saulaie** (un ensemble de saules). **Il s'agit en réalité d'une zone hétérogène essentiellement composée d'une roselière remplissant les critères pour être considérée comme étang.** La zone nord comporte de vastes parties significatives profondes, toujours sous eau » affirme Geneviève Kinet, porte-parole de l'asbl.

L'Atlas doit être conforme à l'existant.

L'association Marais Wiels Moeras s'étonne et regrette le **manque d'utilisation de techniques actuelles, de sciences participatives et de temps consacrés à la recherche pour déterminer l'exacte surface de l'étang. A l'heure où l'eau en milieu urbain est une question cruciale reconnue, Bruxelles Environnement devrait jouer en la matière un rôle proactif et proposer une cartographie précise (avec méthodologie claire), conforme à l'existant,** et réalisée en dehors des intérêts économiques que représente cette zone forestoise actuellement toujours constructible dans le PRAS. Est-ce par manque de moyens financiers ou par manque de volonté ? Est-ce le **fruit d'un consensus politico-administratif** ? L'association se questionne.

Pour pallier cette carence, Marais Wiels Moeras insiste pour que soient prises en compte les observations faites sur le site, depuis de nombreuses années, par des citoyen.nes et des associations. Elle en fera part dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule jusqu'au 24 décembre. **Une étude académique, bientôt publiée, a par ailleurs été réalisée à l'ULB à partir de photographies aériennes, de cartes disponibles dans le domaine public, d'analyses de la composition des zones de végétation et d'observations citoyennes. Elle débouche sur un constat sans appel : il existe bien une saulaie mais sa surface est plus limitée que celle affirmée par Bruxelles Environnement.** Du fait de la variabilité saisonnière du niveau d'eau, elle est en outre immergée annuellement, surtout – mais pas seulement – à la « mauvaise » saison.

Dès lors, **la totalité du Marais Wiels est un étang !** Régional de surplus puisqu'il est géré par Bruxelles Environnement. Pour délimiter exactement les contours de l' « étang Wiels », l'asbl envisage désormais le recours à un géomètre expert.

Pas de pétition comme cela a été un moment envisagé. L'asbl invitera tous les citoyens et toutes les citoyennes attaché.e.s au Marais Wiels à témoigner dans le cadre de l'enquête publique, de la présence d'eau dans la partie nord du site, un phénomène que les Fé.e.s ayant participé aux « Crade Party » estivales et aux « Serpe Party » ont, par exemple, pu constater à de multiples reprises. Les membres de l'association espèrent pouvoir rencontrer, dans le cadre de l'enquête publique, l'administration ainsi que les cabinets ministériels pour confronter ses données à celles qui réduisent le Marais Wiels à 6 460 m² alors qu'il en fait près de 9000.

"Le Marais Wiels sans ses zones temporairement inondées et sans sa roselière nord, c'est du décor" lit-on sur les réseaux sociaux. Vu les projets gouvernementaux de développements sur le site du Marais Wiels, la non désignation « étang » de la partie nord du plan d'eau entraînera une mise à mal plus aisée de cette zone qui est par ailleurs le refuge d'espèces y trouvant un intérêt pour leur alimentation, une halte ou encore des espaces pour nicher et se reproduire.

La robustesse actuelle de ce plan d'eau, sa biodiversité, son efficacité dans la lutte contre les inondations, contre les îlots de chaleur et les inégalités environnementales et sociales seront fortement atteintes si sa surface était injustement et irrégulièrement réduite. **On voit mal par ailleurs comment Citydev pourrait, à cet endroit, sans énormes frais et sans procès, construire du logement acquisitif abordable.**